

Dossier



Présentation

la qualité générale du dossier et à la pertinence de la problématique dégagée.

DESCRIPTION

Le dossier devra comporter 35 pages minimum (de 1 500 signes par page, soit un total de 52 500 signes), sans compter les traductions (10 pages, soit 15 000 signes), la bibliographie raisonnée et les annexes éventuelles. Plusieurs formules sont possibles en fonction du projet et du profil de l'étudiant, qui seront arrêtées par le directeur de recherche après examen du projet :

- Synthèse de documents (majoritairement dans la langue de spécialité) pour une sortie visée en M1 ;

- Synthèse de documents + projet de recherche avec plan et/ou première mouture d'un chapitre + bibliographie en partie commentée pour un passage en M2 ;

- Compte rendu d'un travail de recherche sur le terrain (ex. : enquête sociologique)

+ projet de recherche + bibliographie pour un passage en M2 ;

- Traduction partielle annotée dans le cas d'un sujet en littérature classique pour un passage en M2.

Dans tous les cas, le jury accordera une attention particulière au respect des normes de présentation, à la qualité de la bibliographie critique, au traitement effectué (traduction et analyse) des documents de première main, ainsi qu'à

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation